

DU BLÉ AU MOULIN



Infos Pratiques

Distance	9,9 km
Durée (moyenne)	02h50
Niveau	Moyen
Dénivelé	180 m D+
Départ	LAROQUE-DE-FA
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR
Environnement	Au bord de l'eau

Votre itinéraire

Étape 1 - Partant de l'ancienne gare, rentrer dans le vieux village par un cheminement piétonnier, le long de la RD 613. Cheminer sans traverser le gué, jusqu'au lavoir. Dépasser le pont en fer et prendre l'escalier. Remonter la rue jusqu'à l'église, en passant devant le presbytère.

Étape 2 - Monter plein nord sur le devant de l'église (elle abrite 2 statues classées) et face au cimetière (on peut y voir la tombe de Mgr Boyer-Mas). Obliquer à droite dans un passage, en longeant le rocher du Castelnaut. Il rejoint plus haut le chemin du Carailé. Plein nord, tourner à gauche sur l'ancienne esplanade de la place fortifiée (parking). Continuer tout droit sur l'ancien chemin carrossable, passer devant le réservoir.

Étape 3 - Après la déchetterie, poursuivre le large chemin tout droit vers le nord. Ignorer tous les chemins à gauche et à droite. La piste décrit 2 grands virages dans la forêt de pins et rejoint une autre piste. Continuer tout droit (en avril et mai, les orchidées sauvages couvrent les pâturages).

Étape 4 - Traverser le gué sur le Sou (!) traversée sur des plots mais passage submersible) et changer de direction en s'orientant vers le sud.

Étape 5 - Juste avant de rejoindre la D 40 en direction de Termes, tourner sur un chemin à droite. Dépasser la propriété de Moulintour ; on entre dans des prairies. Longer le Sou au plus près. En bout de pré, emprunter le chemin forestier. Il suit un ancien béal. Dépasser une ruine, « la baraque de Chambord » sur la gauche, continuer sur un chemin carrossable le long de prairies sauvages et de cultures.

Étape 6 - Un peu avant d'atteindre la D 613, descendre quelques marches à droite pour continuer la balade sur une sente, toujours le long du Sou. Laisser à droite le gué et chemin d'accès au Moulin de St Jean, continuer sur le chemin carrossable. Tourner à droite, traverser le Sou.

Étape 7 - Prendre le chemin à gauche en laissant sur la droite la propriété des Courtales. Passer ensuite devant le « Moulin de Cabrol » en ruine, et continuer le long du Sou jusqu'au village. Après les premières maisons, traverser le gué sur le Sou à gauche. Retrouver le parking (D) sur la D613.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/du-ble-au-moulin/>